

Jeudi 28 février 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Hugues Hourdin nommé à
la Commission de régulation de l'énergie (CRE)**

Hugues Hourdin¹, conseiller d'Etat, a été nommé, membre de la Commission de régulation de l'énergie, pour un mandat de 6 ans, par le président du Sénat, M. Christian Poncelet. Il remplace Jacques-André Troesch, dont le mandat prend fin le 28 février 2008.

Ancien élève de l'ENA (promotion « Droits de l'Homme »), Hugues Hourdin, 54 ans, a été rapporteur général du comité de réflexion et de proposition, présidé par M. Edouard Balladur, sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Ve République, de juillet à novembre 2007. Conseiller au Tribunal administratif de Paris (1981-1989), il fut ensuite chargé de mission au secrétariat général du RPR, auprès de M. Alain Juppé (1989-1991) avant d'être conseiller à la Cour administrative d'appel de Paris (1991-1993). Il rejoint ensuite le cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, comme conseiller pour les affaires sociales (1993-1994).

Avec la promulgation de la loi du 7 décembre 2006, le collège de la CRE est désormais composé de 9 membres :

- deux (dont le président), nommés par décret du président de la République ;
- deux vice-présidents, nommés respectivement par le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat ;
- deux membres nommés respectivement par le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat ;
- un membre nommé par le président du Conseil économique et social ;
- deux membres, en qualité de représentants des consommateurs d'électricité et de gaz naturel, nommés par décret.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

**Contact presse : Christophe FEUILLET – Tél. 01.44.50.41.77 - 06.22.26.43.10 –
Fax. 01.44.50.42.75.– christophe.feuillet@cre.fr**

¹ Photo disponible sur demande à la direction de la communication